



Vigne

**N°Hors-
Série**
23/03/2026



Animateur filière

Etienne LAVEAU
Chambre d'agriculture
de Gironde
e.laveau@gironde.chambagri.fr

Marie-Charlotte MICHAUD
Chambre d'agriculture
de Gironde
mc.michaud@gironde.chambagri.fr

Suppléance :
Enrick GEORGES
Chambre d'agriculture
de Dordogne
enrick.georges@dordogne.chambagri.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

La stratégie

écophyto 2030

Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Nord Aquitaine
N°X du JJ/MM/AA »**

Edition Nord Aquitaine
(Départements 24/33/47)

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur **formulaire d'abonnement au BSV**

Ce qu'il faut retenir

Premières données de campagne 2026

- Etat vignoble et stades phénologiques
- Emergence tordeuses

Présentation du dispositif 2026

- Le BSV, outil statistiquement pertinent
- Les outils utilisés pour l'analyse de risque
 - Modélisation
 - Observations terrain
 - Réseau de capture de sporée
 - Plate-forme Web-Alerte-Vigne (Wave) et la nouvelle appli smartphone
- Le dispositif BSV, basé sur la mobilisation de tous

Comment consulter et recevoir le BSV ?

Gestion de la protection du vignoble et réglementation



Premières données de campagne

• Etat du vignoble et stades phénologiques

Les premières tournées sur le vignoble du nord-Aquitaine révèle une phénologie précoce et en avance par rapport à 2025. Les stades observés vont, en moyenne, de « B2 - gonflement du bourgeon » à « D8 - 1-2 Feuilles étalées ». La phénologie moyenne présente le stade « C5 – Pointe Verte ». Même si la phénologie 2026 est précoce, sa progression reste heureusement modérée. Les conditions climatiques attendues pour la semaine devraient encore limiter le développement végétatif.

Le problème de cette phénologie précoce est que la vigne est sensible au gel sur une bonne partie des parcelles. Les prévisions météorologiques pour la fin de semaine indiquent malheureusement des risques de gelées sur l'ensemble du territoire du nord-Aquitaine, notamment dans la nuit de jeudi 26 au vendredi 27 mars.

Concernant les œufs d'hiver de mildiou, les premières données de modélisations révèlent une évolution lente de la maturité et une approche de la maturité sur les sites les plus précoces. La précocité de ce millésime est proche de 2024 mais les conditions climatiques des dernières semaines ressemblent plus aux conditions du début du millésime 2025.

Les conditions climatiques des dernières semaines (rares et faibles pluies, vent) ont facilité le ressuyage de la majorité des sols (au moins en surface) qui sont dans un état à peu près comparables au début de saison 2025. Compte tenu des stades phénologiques observés à ce jour (pas ou peu de feuilles étalées), le risque mildiou est pour l'instant très faible à inexistant sur le vignoble. L'avancée des stades phénologiques (la sortie généralisée des premières feuilles), l'évolution de la maturité des œufs d'hiver ainsi que la météorologie changeront probablement la donne sur les semaines à venir.

• Emergence tordeuses

Suite à la phase de diapause au stade chrysalide, les papillons ont besoin d'un cumul de températures supérieur à 565°C à partir du 1^{er} Février pour émerger (modèle Roerich : $\text{somme des } (T_{\min} + T_{\max}) / 2$ de chaque jour en base 0 °C).

Au 24/03/26, ce seuil théorique n'est atteint que sur un seul secteur précoce (station de Sauternes). Sur les autres secteurs précoces, ce seuil sera atteint avant la fin de semaine.

Au regard des prévisions météorologiques de ce jour, **les émergences seraient modélisées sur la grande majorité des secteurs d'ici la fin du mois de mars.**

Les dispositifs de piégeages et de confusion sexuelle devront être mis en place sur les secteurs précoces d'ici à cette fin de semaine. Les prévisions météorologiques annoncées devraient contribuer à une émergence et donc une pose des dispositifs de piégeage et de confusion sexuelle début avril sur les secteurs les plus tardifs.

Station	Cumul T°C du 01/02 au 23/03/2026	Cumul prévisionnel au 30/03/2026
Boisse	510	571
Cestas	550	611
Cocumont	540	600
Duras	545	606
Haux	551	611
Les Lèves	541	601
Monbazillac	533	594
Montagne	538	599
Montesquieu	526	587
Parempuyre	551	612
Pécharmant	521	581
Pompignac	549	609
Saint-Emilion	561	622
Saint-Trojan	562	622
Sauternes	568	628
Seyches	530	591
Vensac	545	606
Villefranche de Lonchat	537	597

Consultez la [fiche technique Vers de la grappe](#) qui présente et détaille le principe de **confusion sexuelle**.

Présentation du dispositif BSV 2026

Le BSV (Bulletin de santé du végétal) est un outil qui nécessite la participation du plus grand nombre pour une analyse de risque de qualité

Le BSV vigne a pour vocation d'être un outil d'aide à la décision utile aux viticulteurs grâce à une évaluation du risque global sur les différents secteurs viticoles. Cela n'est possible que grâce à la production d'une analyse de risque fine, à l'échelle régionale, réalisée en compilant les différentes sources d'informations du réseau. Les viticulteurs **peuvent s'appuyer sur le BSV pour décider de la stratégie à suivre pour la protection de leur vignoble**.

Les bulletins de préconisations ou des informations données par les conseillers. **Sont des documents** C'est un document complémentaires au BSV. **Dans tous les cas, la décision finale appartient au viticulteur et nécessite une observation précise de ses parcelles pour adapter l'évaluation du risque à son vignoble.**

Dans votre BSV, vous trouverez :

- En première page, un résumé des éléments clés à retenir,
- La climatologie,
- Les observations de la semaine / maladies et ravageurs (témoins non traités, piégeage, ...),
- Les résultats de modélisation (Potentiel Système) qui simulent le niveau de risque en tenant compte des prévisions météorologiques,
- **Une évaluation des risques par bio-agresseur et par secteur,**
- Des éléments de reconnaissance des principaux bio-agresseurs (biologie, photos, ...),
- Des mesures prophylactiques lorsqu'elles existent,
- Des informations sur les auxiliaires,
- Des notes techniques

Des paragraphes « méthodes alternatives » dédiés pour vous aider dans vos pratiques. Le Logo « B » indique quand des produits de biocontrôle sont disponibles pour la gestion des bioagresseurs concernés.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent : la liste des produits de biocontrôle à jour est disponible sur : <https://ecophytopic.fr/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>



• Le BSV, un outil robuste pour l'évaluation du risque à l'échelle régionale

Il convient de mentionner que **l'évaluation réalisée** dans ce cadre n'est pas une évaluation à l'échelle de la parcelle, mais plutôt **une analyse à une échelle régionale voire par secteur viticole quand les données et observations le permettent**. Cette échelle d'observation plus large **permet de dégager des tendances générales** et de fournir des recommandations globales. Cependant, **elle ne doit pas remplacer les observations locales et spécifiques** qui sont cruciales pour une gestion précise et efficace des risques au niveau des parcelles.

• Des outils variés pour une analyse de risque précise

➤ La modélisation

Pour apprécier le développement des principales maladies fongiques (mildiou, oïdium et black-rot) sur la vigne, le BSV utilise le modèle Potentiel Système. Cet outil indique si l'environnement est favorable ou non au développement de chacun de ces pathogènes et signale chaque événement climatique qu'il estime être contaminant. Pour parvenir à ce résultat, le modèle est alimenté de relevés météorologiques (pluie et température, fournies par Météo France) et de prévisions adaptées aux particularités des secteurs géographiques auxquels elles sont attribuées. Le modèle confronte ces données au référentiel météorologique historique le plus proche. Les écarts à la normale définissent le comportement des pathogènes : le modèle les retranscrit sous la forme d'une évolution des indicateurs au cours du temps.

Deux types d'indicateurs sont accessibles :

- Le premier caractérise l'état du pathogène : sa phénologie, son agressivité, sa capacité à germer... La retranscription globale du potentiel infectieux du pathogène est faite sous la forme de cartographie indiquant le **risque potentiel**. Plus il est favorable au pathogène, plus les conditions sont favorables à son développement : cela se traduit notamment par des contaminations plus sévères **en cas de pluie**. Inversement si le risque potentiel est très faible, les conditions de développement sont alors très défavorables pour le pathogène : une des manifestations de cette situation est la quantité plus faible voire même l'absence de contaminations en cas de pluies.
- Le second indique les périodes de contaminations et les quantifie. Deux sortes de **contaminations** sont définies :
 - celles **pré-épidémiques** qui correspondent à une minorité de la population du pathogène capable de se développer en début de saison, dans des conditions climatiques plus difficiles. Ces contaminations se traduisent sur le terrain par de **très rares symptômes non préoccupants**.
 - celles **épidémiques** qui se traduisent par des sorties significatives de symptômes et appellent à la vigilance.

☞ Les niveaux de risque indiqués dans les différents bulletins que vous pouvez consulter (BSV, Chambres d'Agriculture, distribution, ...) sont généralement issus des calculs des modèles mathématiques. Selon les différents modèles employés, la façon de les utiliser et d'interpréter les données, les résultats ne seront forcément pas identiques. Les différentes hypothèses météo choisies sont également source de divergences. **Les modèles restent des Outils d'Aide à la Décision, à prendre en compte parmi d'autres indicateurs.**

➤ Les captures de sporée

1. Notions générales

Le suivi de la sporée repose sur la capture et la quantification des spores de mildiou et d'oïdium présentes dans l'air (Figure 1). Le protocole développé par l'UMT SEVEN (IFV – INRAE) s'appuie sur une analyse par qPCR des spores collectées grâce à des capteurs. La mesure obtenue constitue ainsi un proxy de l'ADN fongique dans l'air, traduisant une activité biologique du pathogène à l'échelle de la parcelle ou du territoire.

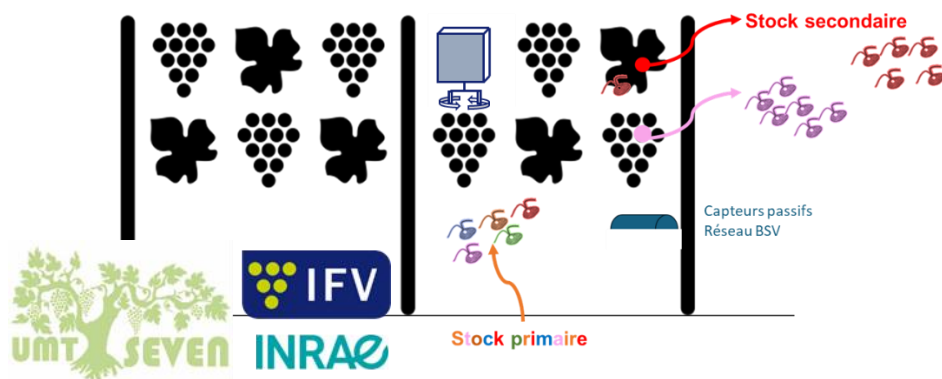


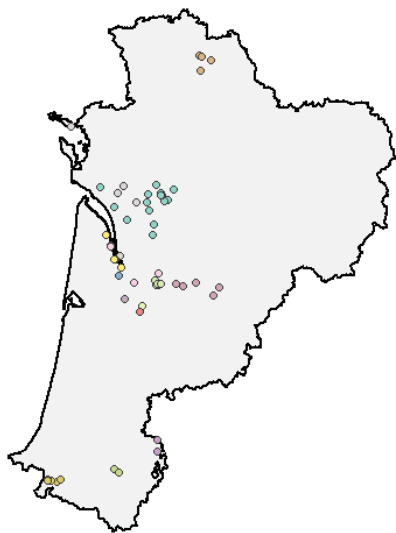
Figure 1 : les spores permettent la dispersion de l'agent pathogène depuis les stocks d'inoculum vers de nouveaux ceps et/ou organes. On parle de stock primaire lorsque l'inoculum provient des résidus de culture de l'année précédente ; on parle de stock secondaire lorsque l'inoculum provient des symptômes sporulants de l'année en cours. Si les spores survivent au transport et germent, elles créeront de nouvelles infections.

Pour le mildiou, le suivi de sporée se distingue du suivi de la maturité des œufs d'hiver. Le suivi de la sporée mesure directement la présence de spores dans l'air, correspondant à une phase de dispersion du pathogène. La maturité des œufs renseigne un potentiel de contamination du stock d'inoculum primaire, tandis que la sporée informe sur une activité biologique effective en cours de spores d'inoculum primaire ou secondaire. Il convient toutefois de souligner que la présence de spores dans l'air ne correspond pas nécessairement à un potentiel infectieux. Les spores peuvent être détruites pendant leurs transports si les conditions sont trop défavorables (air chaud et sec par exemple). En l'absence de végétation réceptive (jeunes feuilles) et de conditions favorables à la contamination — notamment la présence d'eau libre pour le mildiou — ces spores ne généreront pas d'infection. **La sporée constitue donc un indicateur complémentaire des outils classiques, en apportant une information sur l'activité biologique effective du pathogène.**

2. 2. Fonctionnement du réseau d'aérobiosurveillance du BSV et performances

En Nouvelle-Aquitaine, le suivi de la sporée s'appuie sur un réseau d'environ 70 sites équipés de capteurs passifs, relevés une fois par semaine par des observateurs volontaires. Le fonctionnement de ces suivis expérimentaux est possible grâce au soutien financier d'Ecophyto, dans le cadre du projet VALORISE (financement 2024-2026). En 2026, les suivis ont démarré cette année à partir du 16 mars.

Figure 2 : cartographie du réseau de sporée aérienne en Nouvelle-Aquitaine en 2026 suivi dans le cadre du BSV



Ce dispositif permet de produire une information robuste sur la dynamique épidémique à l'échelle territoriale, en particulier pour caractériser les phases de montée en pression du mildiou et de l'oïdium et situer le millésime en termes de tendance de risque.

Concernant l'aspect prévisionnel, les résultats obtenus en 2025 ont montré un bon potentiel de la méthode pour anticiper les départs épidémiques d'oïdium. Pour le mildiou, le protocole BSV (capteur passif relevé une fois par semaine) montre des performances plus limitées que des protocoles de suivis plus intensifs (2 à 3 relevés par semaine, combinant capteurs passifs et actifs) pour la détection précoce des premières contaminations à l'échelle d'une parcelle. Ainsi, en 2025, le protocole BSV a permis une détection des spores de mildiou avant l'apparition des symptômes sur environ 80 % des sites contre 95 % dans le cadre de suivis intensifs. Ces résultats illustrent la complémentarité entre un réseau territorial, adapté au suivi global du risque, et des dispositifs plus localisés, mobilisables pour un pilotage plus fin à l'échelle de l'exploitation.

3. 3. Eléments d'interprétation

L'intérêt du suivi de la sporée réside dans son interprétation dynamique, en lien avec les conditions météorologiques, le stade de la vigne et l'état sanitaire global.

Pour l'oïdium, les captures de spores sont très souvent associées à des événements de contaminations à venir avec un signal qui s'intensifie au fur à mesure de la progression épidémique. Pour le mildiou, on observe classiquement deux régimes de capture en saison. En phase précoce, des détections positives peuvent être mesurées très tôt en saison sans lien avec des contaminations, généralement à des intensités relativement faibles voir proches du seuil de détection. À l'inverse, en phase épidémique, les

quantités de spores captées augmentent fortement et deviennent plus régulières, traduisant une activité soutenue de l'agent pathogène notamment en lien aux repiquages secondaires.

Globalement, les suivis de sporée mildiou et oïdium permettent deux niveaux de lecture complémentaires :

- **Lecture à l'échelle de la saison : tendance de fond**

L'analyse de la sporée sur plusieurs semaines / mois permet de situer le millésime en termes de pression globale par rapport aux millésimes précédents.

- **Lecture à l'échelle des unes à deux dernières semaines : signal d'alerte**

Une augmentation récente de la sporée — en fréquence de détection et/ou en quantité captée — constitue un indicateur de montée en activité du pathogène. Lorsque cette dynamique est associée à des conditions météorologiques favorables (pluie, durée d'humectation, température) et un végétal réceptif et sensible, elle correspond à un **signal de risque épidémique**.

A la date de rédaction de ce bulletin, nous ne disposons pas assez d'antériorité de données pour pouvoir se prononcer sur la tendance de fond actuelle. Ces différentes lectures (tendance de fond et signal de risque épidémique) seront intégrées, à titre expérimental, dans les bulletins hebdomadaires de Nouvelle-Aquitaine.

➤ **Les observations terrain**

Ce sont 180 observateurs sur l'ensemble de la Nouvelle Aquitaine, toutes éditions Vigne confondues, dont près de 40 viticulteurs, qui participent chaque semaine à la remontée de données terrain permettant d'évaluer l'état sanitaire de la vigne par secteur.

Les suivis sont divers :

- observations chaque semaine des parcelles de référence (parcelles « traitées ») et des Témoins Non Traités (TNT),
- observations sur les parcelles des niveaux d'infestation des maladies, des ravageurs,
- relevés de pièges (eudémis, cochylis, ...)



Guide de l'observateur vigne pour aider

Un Guide de l'Observateur a été édité par le réseau des BSV Vigne Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre vignoble, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. **Vous pouvez télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène : [Guide observateur vigne](#).**

➤ **La plate-forme Web-Alerte-Vigne (Wave) et la nouvelle appli smartphone : un outil accessible à tous, facile et rapide d'utilisation**

Vous n'êtes pas un observateur régulier du BSV, vous pouvez quand même contribuer à faire remonter des informations de façon occasionnelle grâce à cet outil.

L'IFV a créé et mis en ligne sur le site web Epicure (www.vignevin-epicure.com), une interface qui permet à tout observateur de saisir des observations occasionnelles sur les maladies, les ravageurs, les maladies du bois et les accidents climatiques (grêle ou gel notamment). **L'observation saisie** est insérée dans une base de données et **immédiatement restituée sous forme cartographique, ce qui permet de visualiser vos relevés et ceux de l'ensemble du réseau.**

Cet outil **est accessible à tous les professionnels** via les adresses internet suivantes :

- sur ordinateur : <http://www.vignevin-epicure.com/index.php/fre/Saisie/Alertes>
- **sur smartphone : Application gratuite "INRAE Vigne" (ou Di@gnoPlant Vigne)**

En effet, le Web Alerte Vigne évolue et fusionne avec la plateforme Ephytia en une **unique application smartphone participative de suivi de l'apparition des principales maladies de la vigne et des accidents climatiques intégrant photos et relevés GPS.**

• **Le dispositif BSV, basé sur la mobilisation de tous**

Le fonctionnement global du dispositif repose avant tout sur la **mobilisation d'un maximum de partenaires terrain, tant les organismes de conseil** (Institut, Chambres d'agriculture, FREDON, FDGDON, Coopératives, Négoces, Caves viticoles, OP, Lycées agricoles...) **que les viticulteurs eux-mêmes** : chaque édition BSV identifie les contributeurs au réseau.

Chacun des partenaires contribue à la remontée d'informations permettant d'évaluer le risque sanitaire pour chacune des cultures, par des **observations régulières de parcelles fixes (références ou TNT), des relevés de pièges, des informations ponctuelles de type alerte....**

➤ ***Vous aussi contribuez au réseau vigne***

Chacun peut à son tour renforcer le dispositif d'observation du vignoble et la qualité de l'information traitée.

**Venez nombreux rejoindre ce dispositif :
techniciens, conseillers et viticulteurs, chacun est concerné**

Pour participer aux réseaux d'observations de parcelles de Référence et/ou Témoin Non Traité, contactez les animateurs du BSV vigne Marie-Charlotte MICHAUD ou Etienne LAVEAU : bsv.reseau.vigne@na.chambagri.fr

Pour participer au réseau de piégeage de tordeuses, contactez l'animatrice de la Fredon : Salomé MIALON, salome.mialon@fredon-na.fr

➤ ***Suivi BSV : des points à acquérir dans le cadre de la certification HVE***

Depuis fin 2022, le cahier des charges de la certification HVE (Haute Valeur Environnementale) a été mis à jour et permet d'acquérir des points pour l'enjeu Phytosanitaires dès lors que les viticulteurs s'engagent dans la surveillance ou la détection d'organismes nuisibles sur leurs parcelles. Ces pratiques constituent en effet un levier d'action important pour réduire l'utilisation de produits phytopharmaceutiques utilisés pour lutter contre les bio-agresseurs des végétaux.

Ainsi, 3 critères de surveillance active sont possibles.

- **Utilisation d'un outil de diagnostic précoce pour la gestion des ravageurs et des maladies des plantes ou d'un outil de modélisation du risque.**
- **Participation à une campagne collective de prospection (au-delà des obligations réglementaires de traitement)**
- **Participation active à un dispositif de collecte de données d'observations alimentant le bulletin de santé du végétal dans le cadre du réseau national d'épidémiosurveillance, Pour toutes questions ou demande d'attestation, vous pouvez contacter la Chambre régionale d'agriculture à cette adresse mail : bsv@na.chambagri.fr.**

Comment consulter ou recevoir le BSV ?

Les **BSV vigne** sont édités, chaque mardi après-midi, de fin mars à mi-août environ.

Ils sont **disponibles GRATUITEMENT**, sur les sites Internet des chambres d'agriculture, de la DRAAF et des partenaires du dispositif. Mais vous pouvez également **les recevoir chaque semaine directement sur votre boîte mail**, sur simple demande. Il suffit de vous inscrire aux éditions qui vous concernent, grâce au formulaire suivant : **Formulaire d'abonnement au BSV**

L'ensemble des BSV, ainsi que le formulaire d'inscription, sont disponibles sur le site de la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine : bsv.na.chambagri.fr

Si vous êtes plutôt **adeptes des réseaux sociaux**, vous pouvez également retrouver les BSV Vigne sur la **page Facebook dédiée** <https://www.facebook.com/BSVNouvelleAquitaine>. Vous pourrez y consulter les dernières actualités sanitaires de la région, sous un format concis et attractif, et aurez facilement accès aux différentes éditions BSV.

Abonnez-vous à la page pour recevoir les dernières informations directement sur votre fil d'actualités et n'hésitez pas à partager le contenu auprès de vos contacts !



Gestion de la protection du vignoble et réglementation

Dans l'objectif de limitation des usages de produits phytopharmaceutiques, la diffusion des bonnes pratiques agricoles est un élément essentiel pour concilier performances économiques et performances environnementales des exploitations. C'est également important pour une cohabitation harmonieuse entre les populations agricoles et non agricoles.

Vous trouverez ci-dessous les liens donnant accès aux principaux textes réglementaires :

- [l'Arrêté du 27 décembre 2019 relatif aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques](#) et modifiant l'arrêté du 4 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de leurs adjuvants visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime
- le [Décret n° 2019-1500 du 27 décembre 2019 relatif aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à proximité des zones d'habitation](#)
- **DSPPR ou Distance de Sécurité pour les Personnes Présentes au moment du traitement et les Résidents au sens du règlement UE 284/2013.** Ces distances seront dorénavant fixées par l'ANSES lors de l'évaluation des produits de protection des plantes. Elles figureront sur les étiquettes et varieront de 0 à 20 mètres selon le type de culture, la catégorie ou le classement du produit. L'Anses attribue cette distance de sécurité aux produits nouvellement homologués et cette distance est incompressible à la différence des DSR même si on utilise les équipements figurant sur le BO du MA. Les produits de biocontrôle peuvent aussi être concernés par cette mesure.
- Télécharger la [liste des matériels officiellement reconnus pour réduire la dérive de pulvérisation](#), mise à jour le 9 juin 2022.
- « [Liste des produits phytopharmaceutiques de bio-contrôle](#) » mise à jour à peu près tous les mois.
- [Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles](#) et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. **Attention, la vigne est maintenant reconnue comme culture attractive des pollinisateurs.** Les modalités d'utilisation des produits phytosanitaires pendant la floraison de la vigne changent. Cf. [Note abeille](#).

Note nationale Vigne

Cette note a pour objectif de décrire :

- 1) les éléments de stratégie préventive en matière d'apparition de résistances,
- 2) la situation générale en 2024 en matière de résistance du mildiou, de l'oïdium et de la pourriture grise de la vigne vis-à-vis des principales familles de substances actives visées par le plan de surveillance,
- 3) d'établir des recommandations générales vis à vis de ces résistances **dans un objectif de réduction des traitements.**

Note technique commune Vigne 2026

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Nord-Aquitaine sont les suivantes : Adar de Castillon et de Ste Foy, Adar des 2 Rives, Adar Haute Gironde, Adar de Langon, Adar du Médoc, Alliance Aquitaine, Antenne Saint Emilion, Cave Sauveterre-Blasimon-Espiet, Cave de Buzet, Cave Louis Vallon, Cave du Marmandais, Cave de Sigoules, CDA24, CDA33, Chrysope eurl, Conseil Viti Bio indépendant, DAconseil, ENOSENS - URAB, EVV, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Gdon du Libournais, Groupement d'Employeurs du Pays de l'Entre-Deux-Mers, IFV, Phloème, Qualiviti, Terres du Sud, Univitis, Vitivista. Fermes du réseau DEPHY, Viticulteurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

